



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 21 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 21 juin à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 15 juin 2023, s'est réuni en la salle des chênes à COUFFE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 17

Nombre de délégués participant au vote : 15

Titulaires présents :

Elus Couffé : Frédéric DELANOUE, Daniel PAGEAU, Suzanne LELAURE, Roseline VALEAU,

Elus Le Cellier : Philippe MOREL, Céline VERMOSEN (pouvoir de Michaël DAVID)

Elues Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie BÉRITAULT, Déborah SIDDI

Elus Mouzeil : Florence BEZIER, Daniel GARNIER, Damien LE BRESTEC, Jacqueline LE TEXIER, Daniel MOULIN

Suppléants présents :

Elus Couffé : MBILEMBI BOMODO Eugénie, Cécile COTTINEAU

Elus Ligné : Guillaume NIEL (pouvoir de Maurice PERRION), Anita MENET

Suppléants absents excusés :

Titulaires absents excusés :

Elus Le Cellier : Aurélie AUDRAIN, Michaël DAVID (pouvoir à Céline VERMOSEN),

Elus Ligné : Maurice PERRION (pouvoir à Guillaume NIEL)

Elues Couffé : Sylvie FEILLARD, Sylvie LE MOAL

Elus Le Cellier : Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Stéphanie HERBETTE, Didier PICAT

Elus Ligné : Mélanie BRIAULT, Aurélie VASSAULT DUVAL

Elus Mouzeil : Benoît DESORMEAUX, Marina JULIENNE, Marie RAFFIN, Nathalie TRUN

Secrétaire de séance : Stéphanie BÉRITAULT

N°21.06.2023-09 MODIFICATION DU POSTE DE RESPONSABLE DE STRUCTURE JEUNESSE : (OUVERTURE AU GRADE D'ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME ET 1ERE CLASSE)

Madame la Présidente explique par délibération du 17 mars 2021 modifiée par la délibération du 6 avril 2022, le comité syndical a créé un emploi responsable de structure jeunesse, cet emploi était ouvert au grade ANIMATEUR et ETAPS de catégorie B.

Compte-tenu des difficultés de recrutement sur les postes d'animation, et dans le cadre du recrutement d'un nouveau responsable du service jeunesse du SIVOM, il est proposé au comité syndical d'ouvrir le poste au grade adjoint d'animation de 1^{ère} et 2^{ème} classe de catégorie C ;
 Ainsi le poste est désormais ouvert aux grades suivants :

Vu les articles L313-1, L332-8 et L332-9 du code général de la fonction publique,

SERVICE	EMPLOI	GRADE	CATEGORIE	DUREE HEBDO	NBRE DE POSTE	DATE D'EFFET
JEUNESSE	RESPONSABLE STRUCTURE JEUNESSE	- animateur - ETAPS - Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} et 1 ^{ère} classe	B et C	35H	1	1 ^{er} juillet 2023

Pour rappel, le responsable de structure jeunesse a pour mission de :

- Concevoir et mettre en place avec son équipe le projet pédagogique de la structure en cohérence avec le projet éducatif du SIVOM
- Assure la gestion, le suivi administratif et budgétaire de la structure.
- Encadre l'équipe d'animateurs
- Assure le rôle d'animateur auprès des jeunes.

Son niveau de rémunération est défini comme suit :

Rémunération fixée en référence à la grille indiciaire des animateurs, des ETAPS et adjoint d'animation de 1^{ère} et 2^{ème} classe.

Le montant maximal de l'IFSE attaché à son cadre d'emploi et à son groupe de fonctions


Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 15	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

- D'ouvrir le poste de responsable jeunesse au grade d'adjoint d'animation de 1^{ère} ou 2^{ème} classe
- De modifier en conséquence le tableau des effectifs
- Dit qu'il sera fait application des dispositions des articles L332-14 et L332-8 du code général de la fonction publique et que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel le cas échéant, permettant le recrutement d'un agent contractuel,

Pour extrait conforme aux registres

La Présidente,
 Anne-Marie CORDIER


 SIVOM du Secteur de Ligné
 3 place de la Perretterie
 44850 LIGNÉ
 Tél : 02 51 12 20 04
 sivomligne@orange.fr

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :